

1

(N° 67.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1848.

Budget du Département des Affaires Étrangères et de la Marine,
pour l'exercice 1849 ⁽¹⁾.

PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE, AU PREMIER VOTE ⁽²⁾.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1849, à la somme de *deux millions cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-douze francs trente-quatre centimes* (fr. 2,143,592 34 c^s), conformément au tableau ci-annexé.

⁽¹⁾ Budget, n° 1.

Rapports, nos 42 et 66.

⁽²⁾ Les amendements sont imprimés en caractères *italiques* ou précédés d'un astérisque.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
Administration centrale.				
1	Traitement du Ministre	21,000 °	°	
2	— du personnel des bureaux	107,050 °	°	
3	Pensions des fonctionnaires, employés et gens de service	10,355 °	°	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000 °	°	194,005 °
5	Matériel	54,600 °	3,000 °	
6	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	8,000 °	°	
CHAPITRE II.				
Traitements des agents politiques.				
7	Missions en Allemagne	75,000 °	°	
8	France	35,000 °	°	
9	Grande-Bretagne	52,000 °	°	
10	Pays-Bas	52,000 °	°	
11	Italie	52,000 °	°	
12	Danemarck, Suède et Hambourg	15,000 °	°	
15	Espagne	15,000 °	°	352,000 °
14	Portugal	15,000 °	°	
15	Turquie	27,000 °	°	
16	États-Unis	18,000 °	°	
17	Brésil	18,000 °	°	
18	Mexique	18,000 °	°	
CHAPITRE III.				
Consulats.				
19	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	40,000 °	°	40,000 °
A REPORTER fr.		502,005 °	3,000 °	505,005 °

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	592,005 *	5,000 *	595,005 *
	CHAPITRE IV.			
	Frais de voyage.			
20	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de couriers, estafettes, courses diverses.	70,500 *	"	70,500 *
	CHAPITRE V.			
	Frais à rembourser aux agents du service extérieur.			
21	Indemnités pour un drogman, sept cavasses employés dans les résidences consulaires en Orient, etc., et pour un capou-oglan .	5,700 *	"	80,000 *
22	Frais divers	74,500 *	"	
	CHAPITRE VI.			
	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.			
23	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité.	40,000 *	"	44,000 *
24	Dépenses imprévues non libellées au Budget	4,000 *	"	
	CHAPITRE VII.			
	Commerce, navigation, pêche.			
25	Ecoles de navigation.	Personnel	11,720 *	" "
26		Frais divers.	7,280 *	
27	Chambres de commerce	12,000 *	"	
28	Frais divers et encouragements au commerce	10,000 *	"	
29	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1849, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn.	Personnel	1,450 *	285,000 *
50		Frais divers.	115,550 *	
51	Primes pour construction de navires.	20,000 *	"	
52	Pêche maritime	Personnel	7,750 *	" "
53		Primes	92,250 *	
	A REPORTER. fr.	1,072,405 *	3,000 *	1,075,405 *

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	1,072,405	5,000	1,075,405
	CHAPITRE VIII.			
	Pilotage.			
34	Personnel	160,410	"	
35	Remises à payer aux pilotes (crédit non limitatif)	187,510	"	
	Passages d'eau.			
36	Personnel	11,850	"	
	Police maritime			
37	Personnel	26,000	"	
38	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (crédit non limitatif)	2,800	"	
	Sauvetage.			
39	Personnel	14,500	"	
	Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres pour le transport des lettres.			1,068,187 54
40	Personnel de la marine de l'État employé à ce service	(¹) 78,250	"	
41	Traitements des courriers, agents et mécaniciens	* 14,200	"	
	Bâtiments de l'État.			
	Brick DUC DE BRABANT (désarmé).			
	Canonnières n° 5 et 11 (désarmées).			
42	Personnel	113,588	54	
43	Vivres	54,585	"	
44	Pensions	40,000	"	
45	Magasin	2,000	"	
46	Matériel des divers services.	353,008	"	
	TOTAL DU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . . fr.	2,140,502 54	5,000	2,145,502 54

(¹) La partie de ce crédit, nécessaire pour les dépenses du deuxième semestre, ne pourra être employée qu'après la communication à la Chambre d'un rapport spécial sur le service des bateaux à vapeur.